

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 23.02.2021

En janvier, un groupe d'experts fédéraux a documenté les effets de la radio mobile sur la santé

## **Aucune trace de protection de la santé: La nouvelle aide à l'exécution de l'OFEV pour les antennes adaptatives ne sert que le déploiement du réseau mobile 5G**

**L'aide à l'exécution pour étendre le réseau 5G au moyen d'antennes adaptatives introduit un facteur de correction. Dans leurs demandes de permis de construire, les opérateurs de téléphonie mobile seront autorisés à indiquer une puissance rayonnée fictive plus faible. Une antenne pourra ainsi irradier l'utilisateur d'un smartphone avec des valeurs de crête jusqu'à dix fois plus élevées que cela n'a été autorisé pour les antennes actuelles. Dans les faits, la valeur limite (en volts par mètre) sera presque triplée. L'assurance de la Confédération que la limite ne sera pas augmentée est donc purement formelle, et non réelle. L'exposition aux radiations est de fait déjà trop élevée. Les problèmes de santé surviennent bien en dessous des valeurs limites, comme le critiquent les experts et les médecins de l'environnement depuis longtemps.**

Alors qu'actuellement notre santé est au centre de l'attention, tous les efforts doivent être consentis pour réduire considérablement l'exposition aux radiations, comme le demande l'initiative SaferPhone. La nécessité d'examiner l'augmentation des coûts de la santé en rapport avec l'augmentation de l'exposition aux rayonnements a été rappelée à maintes reprises. En janvier 2021, BERENIS, le groupe consultatif fédéral d'experts en matière de rayonnements non ionisants, a publié un rapport sur le stress oxydatif causé par les champs électromagnétiques.

La longue expérience des experts indépendants et les études montrent que les effets sur la santé de l'exposition aux rayonnements au cours des 20 dernières années surviennent à des doses bien inférieures à la limite applicable de 4-6 V/m. Il ne s'agit donc pas seulement de savoir si les valeurs limites sont respectées, mais à quelle exposition réelle notre santé est déjà attaquée et endommagée. Il est donc plus que jamais nécessaire de remettre en question les limites existantes, car elles ne protègent pas l'humain et la nature contre les effets biologiques des rayonnements de la téléphonie mobile.

Le comité d'initiative SaferPhone s'oppose à l'introduction d'un "facteur de correction" pour les antennes adaptatives, qui sont autorisées à émettre dorénavant plus de rayonnement malgré une valeur limite nominale inchangée. La protestation massive de la population est le résultat d'expériences douloureuses en lien avec les installations de

téléphonie mobile, l'utilisation de smartphones et d'autres sources de rayonnements. Pendant longtemps, elles n'ont pas été prises suffisamment au sérieux.

## Links

[Newsletter BERENIS - Edition spéciale Janvier 2021 \(PDF, 128 kB, 21.01.2021\)](#)

[Communiqués aux médias: l'aide à l'exécution relative aux antennes](#)

[Antennes adaptatives. Complément du 23 février 2021 à la recommandation d'exécution de l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant \(ORNI\) \(PDF\)](#)

[Explications concernant les antennes adaptatives et leur évaluation selon l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant \(ORNI\) \(PDF\)](#)

## Contact

**Allemand: Peter Schlegel / 044 984 00 39**

**Français: Sonia Weil / 079 431 57 61**

## Initiative SaferPhone

### **Un réseau mobile durable doit réduire massivement l'exposition aux radiations**

À l'occasion de l'introduction de la 5G, le moment est venu de changer de cap en matière d'expansion du réseau. L'initiative populaire SaferPhone vise à créer les conditions légales pour un développement futur de la structure de la téléphonie mobile et l'expansion de la fibre optique qui y est associée. Elle demande une réduction des rayonnements grâce à la séparation conséquente de la couverture intérieure et extérieure. Sur cette base, elle s'oppose à l'introduction d'un facteur de correction pour les antennes adaptatives, qui permet une multiplication du rayonnement malgré des limites nominalement inchangées.

"Nous ne pouvons pas permettre la croissance constante de l'exposition aux rayonnements. Au lieu de continuer à étendre le réseau de téléphonie mobile selon l'ancien concept, il est nécessaire de poursuivre l'expansion du réseau d'une manière adaptée aux besoins du futur", telle est la position du comité d'initiative SaferPhone. L'initiative populaire vise à ancrer la protection de la santé contre l'électrosmog, en particulier le rayonnement de la téléphonie mobile, dans la Constitution fédérale et à la garantir au moyen d'une infrastructure à faible rayonnement.

Le comité et le groupe de soutien de l'initiative, dont le titre est "Pour un réseau de communication avec plus de protection et moins de radiation", sont constitués de parlementaires, de médecins, d'experts et de personnes engagées dans la société civile. La pratique de la médecine environnementale, l'expérience basée sur des analyses professionnelles auprès de nombreuses personnes affectées ainsi que la connaissance approfondie de la recherche scientifique sur le plan international leur donnent l'assurance nécessaire pour évaluer les risques liés aux rayonnements.

Informations complémentaires: <https://saferphone-initiative.ch/FR/home.html>